



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France

Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France
Fondation Reconnue d'Utilité Publique
13 rue Scipion, 75005
Ce rapport contient 41 pages
Référence : BB-CA-AN

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France
Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Siège social : 13 rue Scipion, 75005

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'attention des membres du conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

M2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la partie 3.4. *Changements de méthodes comptables* de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première mise en application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La fondation a appliqué pour la première fois la nouvelle réglementation comptable (règlement ANC 2018-06) applicable aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Comme mentionné ci-avant, la partie 3.4. *Changements de méthodes comptables* de l'annexe des comptes annuels expose le changement de méthode résultant de l'application du règlement ANC n°2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public sont décrites de manière appropriée dans la partie 7 *Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité* de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juin 2021

KPMG S.A.

Bernard Bazillon
Associé



BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	145 579	143 781	1 798	3 355
Autres immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				
Collections et Œuvres d'Art				17 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 189	23 837	17 352	0
Matériel informatique				2 182
Matériel de bureau				223
Mobilier				4 050
Autres immobilisations corporelles				169
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 785 931	60 000	3 725 931	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	4 000 115	0	4 000 115	4 000 115
Autres	95 225		95 225	0
Total I	8 068 039	227 618	7 840 421	4 027 094
ACTIF CIRCULANT				
Créances			0	0
Créances reçues par legs ou donations	2 520 978		2 520 978	
Autres	1 206 991	0	1 206 991	1 890 901
Valeurs mobilières de placement	11 925 801	0	11 925 801	12 852 295
Disponibilités	60 476 848		60 476 848	17 500 785
Charges constatées d'avance	227 772		227 772	141 290
Total II	76 358 390	0	76 358 390	32 385 271
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	84 426 429	227 618	84 198 811	36 412 365

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

Néant

PM2

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 211 703	1 326 306
Fonds statutaires affectés		1 876 495
Ecarts de réévaluation	0	
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	3 904 321	
Report à nouveau	3 104 145	3 024 034
Excédent ou déficit de l'exercice	40 389 786	89 012
Situation nette (sous total)	50 609 954	6 315 847
Total I	50 609 954	6 315 847
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 234 134	
Fonds dédiés	8 928 229	
Total II	14 162 363	0
PROVISIONS		
Provisions pour charges	91 294	85 081
Total III	91 294	85 081
Fonds dédiés		
Fonds dédiés à des programmes		8 086 984
Fonds dédiés à des projets futurs		4 969 321
Total III bis		13 056 305
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 944	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	687 501	282 720
Dettes des legs ou donations	1 012 775	
Dettes fiscales et sociales	394 465	247 118
Autres dettes		
dont dettes sur projets conventionnés auprès des hôpitaux	16 666 274	16 415 929
dont divers	549 241	9 365
Total IV	19 335 200	16 955 132
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	84 198 811	36 412 365

ENGAGEMENTS DONNES

Néant

12

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	843	0
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	79 000	105 000
Ressources liées à la générosité du public		
Dons et mécénat		5 931 842
Dons manuels	16 299 585	
Mécénats	60 834 475	
Legs, donations et assurances-vie	3 470 920	2 331 293
Autres produits liés à la Générosité Publique	0	753 717
Contributions financières	2 311 126	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	38 965	0
Utilisations des fonds dédiés	297 795	1 284 546
Autres produits	56	1 360
Total I	83 332 766	10 407 758
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 130 112	16 423
Autres achats et charges externes	3 830 812	2 221 471
Honoraires		234 157
Conception, création, fabrication		757 452
Missions, réceptions, déplacements		68 776
Frais postaux & frais télécom.		290 160
Autres charges externes		870 926
Aides financières	34 550 303	6 255 462
Impôts, taxes et versements assimilés	198 392	40 632
Salaires et traitements	1 052 148	710 144
Charges sociales	543 447	474 112
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	49 421	10 321
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	74 040	678 411
Autres charges	41 063	499
Aides financières		
Autres charges		
Total II	43 469 737	10 407 475
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	65 683	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	466 791	121 949
Total III	532 474	121 949
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	532 474	121 949
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital	0	542
Total V	0	542
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 075	33 762
Sur opérations en capital	3 641	0
Total VI	5 717	33 762
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-5 717	-33 220
Total des produits (I + III + V)	83 865 240	10 530 249
Total des charges (II + IV + VI)	43 475 454	10 441 237
SOLDE INTERMEDIAIRE		
EXCEDENT OU DEFICIT	40 389 786	89 012

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	2 215 677	
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	2 215 677	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	2 215 677	
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	2 215 677	0



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

**« FONDATION HOPITAUX DE PARIS – HOPITAUX DE
FRANCE »**

« 13 rue Scipion 75 005 Paris »

ANNEXE

Table des matières

1	Préambule.....	4
2	Présentation de L'entité et de ses activités	4
2.1	Présentation de l'entité	4
2.2	Faits significatifs.....	4
3	Règles et méthodes comptables	5
3.1	Principes comptables.....	5
3.2	Dérogations aux principes comptables.....	5
3.3	Evènements postérieurs à la clôture	5
3.4	Changements de méthodes comptables	5
3.5	Principales méthodes utilisées	6
3.5.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
3.5.2	Immobilisations financières.....	6
3.5.3	Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés	6
3.5.4	Créances et dettes.....	7
3.5.5	Valeurs mobilières de placement (VMP)	7
3.5.6	Indemnités de fin de carrière	7
4	Informations relatives au bilan	8
4.1	Actif	8
4.1.1	Tableau des immobilisations	8
4.1.2	Tableau des amortissements.....	9
4.1.3	Tableau des dépréciations.....	10
4.1.4	Autres titres immobilisés	10
4.1.5	Etat des créances	10
4.1.6	Détail des produits à recevoir	11
4.1.7	Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
4.1.8	Disponibilités	11
4.1.9	Détail des charges constatées d'avance	12
4.2	Passif	12
4.2.1	Variation des fonds propres.....	12
4.2.2	Fonds reportés liés aux legs et donations	14
4.2.3	Tableau de suivi des fonds dédiés par projets	15
4.2.4	Tableau des provisions pour risques et charges	16
4.2.5	Etat des dettes	17
4.2.6	Détail des projets conventionnés auprès des hôpitaux	17
5	Informations relatives au compte de résultat.....	19
5.1	Présentation du compte de résultat.....	19
5.2	Détail des financements publics	19
5.3	Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie	19

5.4	Tableau de suivi des projets accordés	20
6	Autres informations	20
6.1	Contributions volontaires en nature	20
6.2	Engagements hors bilan	21
6.3	Effectif moyen	21
6.4	Honoraires du commissaire aux comptes	21
7	Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité	22
7.1	Compte de résultat par origine et destination	22
7.2	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
1-	Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources	26
2-1-	Missions sociales	29
2-2	Projets spécifiques Ls Amis de la Maison de Solenn	29
2-3	- Frais de recherche des fonds	29
2 - 4 -	Frais de fonctionnement	29
3 -	Notes sur les ressources	30
3-1	Détail des ressources de l'année par type de mission sociale	30
4 -	Pour rappel CER 2019	31

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 84 198 811€
- Total du compte de résultat (*Produits*) 83 865 240€
- Résultat de l'exercice (*Excédent*) 40 389 786€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

La Fondation des hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France a pour but :

- D'améliorer le quotidien des patients, des soignants et des aidants au sein des hôpitaux et autres établissements de soins ou de résidences pour personnes âgées, à but non lucratif.
- De contribuer au mieux-être des patients, et en particulier des enfants et des adolescents hospitalisés, avant, pendant et après leur hospitalisation.

A cette fin elle fait appel à la générosité du public pour financer ses missions sociales et dispose d'un effectif salarié pour mener à bien ses missions. Elle s'appuie également d'une équipe d'une dizaine de bénévoles.

2.2 Faits significatifs

L'épidémie de COVID 19 qui touche actuellement le monde s'est déclarée en 2020. En France, les mesures sanitaires et économiques destinées à faire face à cette épidémie ont été prises courant mars 2020, l'état d'urgence sanitaire étant entré en vigueur le 24 mars 2020.

Grace à la mobilisation de tous et d'entreprises partenaires, cet engagement s'est traduit par un plan national d'aide aux hôpitaux et aux EHPAD dont la mise en œuvre s'est maintenue pendant toute la période de confinement, puis pendant le mois d'été et la rentrée 2020 afin d'accompagner la période post-crise aigüe.

Grâce à la générosité de ses donateurs et mécènes, la Fondation a réalisé une collecte exceptionnelle en 2020 dans le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie de COVID 19, ce qui a permis de collecter près de 82,9 M€ de ressources issues de la générosité du public.

A l'aide de ces financements reçus, La Fondation a pu réaliser les actions suivantes :

- Soutenir la réorganisation accélérée des hôpitaux et des EHPAD avec plus de 10 millions d'euros de fonds versés aux hôpitaux touchés en première ligne par la crise sanitaire ;
- Verser une aide d'environ 10 M€ aux EHPAD sur l'ensemble du territoire ;
- Financer du matériel de protection et livrer des repas chauds en lien avec ses partenaires, le souhait fut de protéger les soignants et alléger leur quotidien ;

- Maintenir le lien familial des patients et des personnes âgées confinés avec leurs proches par le financement de plus de 37 000 tablettes distribuées dans plus de 3 000 EHPAD et hôpitaux en lien avec le partenariat avec Boulanger ;
- Poursuivre ce soutien auprès des hôpitaux accueillant des transferts de patients atteints du COVID 19, combattre l'isolement des Centres Hospitaliers en Santé Mentale en accordant une aide de 7 M€.

Le détail de ces aides accordées se trouve en 5.4

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

3.2 Dérogations aux principes comptables

Néant

3.3 Evénements postérieurs à la clôture

Les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID19 déjà exposées dans le paragraphe fait marquant de l'exercice se poursuivent en 2021.

3.4 Changements de méthodes comptables

L'application pour la première fois des règlements ANC n° 2108-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, entraîne des changements de règles de comptabilisation au titre :

- des legs et donations,
- des fonds dédiés

L'application pour la première fois des règlements ANC n° 2108-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, entraîne des changements de méthode de présentation :

- du bilan et du compte de résultat : les montants relatifs à l'exercice 2019 sont repris tels qu'ils ont été approuvés dans les comptes annuels 2019.
- du Compte annuel d'Emploi des Ressources (CER) complété du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD : ces états sont présentés avec la colonne 2019 retraitée. L'incidence des changements sur le solde initial (ex-T1) est mentionnée.

Les notes de l'annexe présentées ci-après détaillent ces changements et leurs impacts « pro-forma » sur les comptes de l'exercice clos sont présentés dans les tableaux de variations.

3.5 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Logiciel	2 à 5 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.5.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5.3 Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés

Les legs reçus par l'entité avant le 1^{er} janvier 2020, et destinés à être cédés, ont été mentionnés dans les engagements hors bilan dans les comptes annuels 2019. Ils sont comptabilisés au 1^{er} janvier 2020, pour le montant mentionné dans les comptes annuels 2019, les dettes et provisions pour charges relatifs à ces legs sont également valorisés et comptabilisés au à l'ouverture de l'exercice. La contrepartie est constatée en « fonds reportés », présentés au passif du bilan.

Concernant les biens, créances et dettes reçues par legs acceptées à compter du 1^{er} janvier 2020 :

- Les biens reçus par legs et donations par l'entité au cours de l'exercice sont comptabilisés à l'actif à la date d'acceptation par le Conseil d'Administration. Ces biens ne sont pas amortis.
- Les disponibilités et titres de placements financiers à recevoir sont également comptabiliser à l'actif dans un compte de créances dès l'acception.
- Les obligations attachées à ces legs et donations sont constatées en dettes ou en provisions également lors de l'acceptation.

A la clôture de l'exercice, la valeur correspondante des actifs et passifs acceptés et pas encore réalisés est portée en fonds reportés

Dépréciations de biens ou créances faisant l'objet d'un legs ou d'une donation

Les biens et créances acceptés par la Fondation dans le cadre de legs ou donations et valorisés lors de l'acceptation présentant un indice de perte valeur à la clôture de l'exercice font l'objet d'une dépréciation.

3.5.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.5.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.5.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 45 178 €

La provision/l'engagement pour IFC est évalué(e) selon les hypothèses suivantes :

- *Age de départ en retraite : Application du barème légal*
- *Rotation du personnel : Taux de rotation par tranche d'âges*

Tranche d'âge	Taux de rotation
16-30	6.00%
30-40	4.00%
40-50	2.00%
50-max	0.00%

- *Taux de progression des salaires : 1.50 %*
- *Taux d'actualisation : 1.30%*
- *Taux de charges sociales retenu : 45%*

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice Approuvée	Retraitements	Valeur brute début exercice Retraitee	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement							
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	8 745	141 166	149 911		4 332		145 579
Autres immobilisations incorporelles	141 166	-141 166					
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL (I)	149 911		149 911		4 332		145 579
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Collections et œuvres d'art	17 000	-17 000					
Installations techniques matériel et outillage	95 525	105 948	201 473		160 284		41 189
Matériel informatique	58 432	-58 432					
Matériel de bureau	1 930	-1 930					
Mobilier	28 585	-28 585					
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		4 274 609	4 274 609	1 656 262	2 144 940		3 785 931
TOTAL (II)	201 473	4 274 609	4 476 082	1 656 262	2 305 224		3 827 120
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations et créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
TOTAL (III)							
TOTAL (I+II+III)	351 384	4 274 609	4 625 993	1 656 262	2 309 556		3 972 699

4.1.2 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Solde début exercice Approuvé	Retraitements	Solde début exercice Retraité	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement							
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 391	141 166	146 557	1 537	4 313		143 782
Autres immobilisations incorporelles	141 166	-141 166					
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL (I)	146 557		146 557	1 537	4 313		143 782
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Collections et œuvres d'arts							
Installations techniques matériel et outillage	95 356	82 493	177 849	2 706	156 718		23 837
Matériel informatique	56 250	-56 250					
Matériel de bureau	1 707	-1 707					
Mobilier	24 536	-24 536					
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
TOTAL (II)	177 849		177 849	2 706	156 718		23 837
TOTAL (I+II+III)	324 406		324 406	4 243	161 030		167 619
Dont dotations et reprises							
- d'exploitation							
- financière							
- exceptionnelle							

4.1.3 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde début exercice Approuvé	Retraitements	Solde début exercice Retraité	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde en fin d'exercice
DEPRECIATIONS Sur immobilisations : - incorporelles <i>Dont Donations temporaires d'usufruit</i> - corporelles <i>Dont Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i> - financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres dépréciations				60 000		60 000
TOTAL				60 000		60 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financière - exceptionnelle				60 000		60 000

4.1.4 Autres titres immobilisés

Ce poste intègre un placement en SCPI Primovie d'un montant de 4 000 115€ au 31 décembre 2020.

4.1.5 Etat des créances

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	95 225		95 225
Organismes payeurs			
Usagers et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations	2 520 978	2 520 978	
Autres créances	1 206 991	1 206 991	
Charges constatées d'avance	227 772	227 772	
TOTAL	4 050 966	3 955 741	95 225
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

La rubrique autres créances est principalement constituée de produits à recevoir détaillés en 4.1.6

4.1.6 Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montants
Collecte Pièces jaunes 2020	267 001
Dons 2020	307 999
Mécénats 2020	333 851
TOTAL	908 851

Les produits relatifs à la rubrique collecte Pièces jaunes font référence à l'acheminement par la Banque de France des pièces collectées au titre de la collecte métallique pièces jaunes 2020.

4.1.7 Evaluation des valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
France Obligations Sécurité	11 725 723	16 303 111	4 577 388	
France Investissement Monétaire	200 078	197 018		3 060
Total	11 925 801	16 500 129	4 577 388	3 060

Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

Compte tenu de ce mécanisme, les sommes collectées sont investies en titres d'Etat français ou assimilés, afin de limiter le risque de contrepartie, et sur des maturités correspondant au profil prévisionnel des disponibilités de la Fondation.

La trésorerie disponible est également placée sur les supports suivants :

* un fonds commun de placement obligataire géré par la Banque de France : France Obligations Sécurité.

* un fonds commun de placement monétaire géré par la Banque de France : France Investissement Monétaire.

Le fonds obligataire de capitalisation, France Obligations Sécurité géré par BDF Gestion, ainsi que les SICAV et FCP monétaires ont fait l'objet de ventes en 2020. Ces opérations ont permis de réaliser 466 791 € de produits financiers.

4.1.8 Disponibilités

Ce poste intègre au 31 décembre 2020 des placements sous forme de livrets d'épargne auprès de la Banque Postale. (Livret A : 80 857 euros et un Livret B : 1 965 818 euros) ainsi que des disponibilités à la Caisse des dépôts et consignations un montant de 1 200 433 euros.

4.1.9 Détail des charges constatées d'avance

Elles représentent les dépenses engagées dans l'exercice relatives, essentiellement, à la préparation de l'Opération pièces jaunes de l'exercice à venir. Elles élèvent à 227 772€ au 31 décembre 2020.

4.2 *Passif*

4.2.1 Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice			AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant Approuvé	Montant Retraitements	Montant Retraité	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES										
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise										
Statutaires	1 326 306		1 326 306							1 326 306
Complémentaires renouvelables	1 876 495		1 876 495	8 901	8 901					1 885 396
Fonds propres/fonds associatifs avec droit de reprise										
Statutaires										
Complémentaires										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Réserves statutaires ou contractuelles										
Réserves pour projet de l'entité*										
Autres										
Report à nouveau	3 024 034		3 024 034	80 111	80 111	3 904 320	3 904 320			3 904 320
Excédent ou déficit de l'exercice	89 012		89 012	-89 012		40 389 786	40 388 886			3 104 145
Autres fonds propres/fonds associatifs										
Avances conditionnées										
Autres : à préciser										
Fonds associatifs avec droit de reprise										
Apports										
Legs et donations										
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée										
SITUATION NETTE (I)	6 315 847		6 315 847		89 012	44 294 106	44 293 206			50 609 953
Fonds propres consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL (II)										
TOTAL (I+II)	6 315 847		6 315 847		89 012	44 294 106	44 293 206			50 609 953
Dont dotations et reprises :										
- d'exploitation										
- financière										
- exceptionnelle										

* En application du nouveau règlement comptable, une partie des fonds dédiés ont été rebasculés en réserves pour projets de l'entité

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

FONDS REPORTES	Solde début exercice Retraité	Augmentation s exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	5 775 172	2 155 636	2 696 675		5 234 134
Fonds reportés liés aux donations					
TOTAL	5 775 172	2 155 636	2 696 675		5 234 134

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Approuvé	Retraitements	Retraité		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public									
Fonds dédiés à des projets futurs	4 969 321	-3 869 321	1 100 000				-1 100 000	0	
Fonds dédiés - Ateliers thérapeutiques MDS	4 986 503		4 986 503		275 779			4 710 724	
Fonds dédiés - MF - Ados	20 397		20 397					20 397	
Fonds dédiés - MP - Ados	720 353		720 353					720 353	
Fonds dédiés - Atelier Esthétique - MDS	24 783		24 783	15 000	22 016			17 767	
FD - Appel à projets en cours	1 754 421		1 754 421				-1 508 427	245 994	
FD Hôpital San Salvador	505 117		505 117					505 117	505 117
FD Hôpital Trousseau (Leverger)	0		0	33 400				33 400	
FD Pitie Salpêtrière	35 000	-35 000	0					0	
FD GH de Creil Legs Dupuis 17G15	40 412		40 412					40 412	
FD Hôpital Trousseau (Famille Hans)	0		0	25 640				25 640	
FD - Pacte enfance			0				1 508 427	1 508 427	
FD Génétique			0				100 000	100 000	
FD Maison de Répits			0				1 000 000	1 000 000	
Total	13 056 305	-3 904 321	9 151 984	74 040	297 795	0	0	8 928 229	505 117

* En application du nouveau règlement comptable, une partie des fonds dédiés ont été rebasculés en réserves pour projets de l'entité

La première application du règlement ANC n°2018-06 à compter du 1er janvier 2020 a entraîné un changement de règle de comptabilisation des fonds dédiés. En effet, dorénavant les ressources comptabilisées en fonds dédiés doivent :

- Participer à la réalisation d'une partie spécifique de l'objet de l'entité ou d'une cause particulière ;
- Être clairement identifiable, les charges imputables au projet étant individualisables.

De ce fait, les fonds dédiés à l'ouverture de 13 M€ ont été retraités des ressources non imputables à des projets spécifiques qui ont été évalués à 3,9 M€ et réaffectés au poste « Réserves pour projet de l'entité ».

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice			Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice
	Approuvé	Retraitements	Retraité			
Provisions pour risques						
Provisions pour charges sur legs ou donations						
Provisions pour pensions et obligations similaires	38 965		38 965	45 178	38 965	45 178
Provisions pour restructurations						
Provision pour charges	46 116		46 116			46 116
Provisions pour impôts						
Provisions pour charges à répartir						
Autres provisions pour charges						
TOTAL	85 081		85 081	45 178	38 965	91 294
Dont dotations et reprises:						
- d'exploitation				45 178	38 965	
- financière						
- exceptionnelle						

Ce poste regroupe :

- La provision relative à l'indemnité de départ à la retraite, d'un montant de 45 178€, pour l'ensemble des salariés de la Fondation dont les hypothèses sont décrites en 3.5.6 ;
- Une provision pour charges d'un montant de 46 116€ en lien avec un litige d'un dossier legs.

4.2.5 Etat des dettes

DETTE	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 944	24 944		
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	687 501	687 501		
Dettes des legs ou donations	1 012 775	1 012 775		
Dettes fiscales et sociales	394 465	394 465		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	17 215 515	790 221	16 425 294	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	19 335 200	2 909 906	16 425 294	
(1) Montants :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Détail des charges à payer	Montants
1) Fournisseurs et factures non parvenues	687 500
2) Personnel	10
3) Organismes sociaux	105 732
4) Taxes dues sur les rémunérations	45 288
5) Dettes concernant les congés payés	243 435
TOTAL	1 081 965

4.2.6 Détail des projets conventionnés auprès des hôpitaux

Ces dettes représentent les engagements de financement pris par la Fondation et dont la réalisation effective est soumise à conditions et obligations (essentiellement l'obligation de réalisation préalable des projets par les hôpitaux financés conformément aux engagements pris).

Par ailleurs les fonds d'aide d'urgence sont assimilés aux projets conventionnés avec les hôpitaux et suivent le même traitement comptable.

Resources / Initiatives	Année	Situations	Fonds engagés au début de l'exercice (465...)	Fonds engagés au titre de l'exercice	Versements en cours d'exercice			Versement au cours de l'exercice	Annulations	Fonds restants en fin d'exercice (465...)
				Subvention accordée	Montant 1	Montant 2	Date 1	Date 2		
Total OPJ 2012	2012	OPJ	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Total OPJ 2013	2013	OPJ	50 039,47	0,00	0,00	0,00			0,00	50 039,47
Total OPJ 2014	2014	OPJ	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Total OPJ 2015	2015	OPJ	36 547,00	0,00	0,00	0,00			0,00	36 547,00
Total OPJ 2016	2016	OPJ	390 034,00	7 000,00	10 890,00	0,00			10 890,00	386 144,00
Total OPJ 2017	2017	OPJ	1 064 441,00	0,00	82 088,00	0,00			82 088,00	982 353,00
Total OPJ 2018	2018	OPJ	1 787 486,00	27 485,00	295 538,00	0,00			295 538,00	1 519 433,00
Total OPJ 2019	2019	OPJ	2 244 601,00	0,00	101 748,80	0,00			101 748,80	2 142 852,20
Total OPJ 2020	2020	OPJ	0,00	2 190 277,00	0,00	0,00			0,00	2 190 277,00
Total OPJ			5 563 148,47	2 224 762,00	490 264,80	0,00			490 264,80	7 297 645,67
Total PDV 2013	2013	PDV	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Total PDV 2014	2014	PDV	500,00	0,00	0,00	0,00			0,00	500,00
Total PDV 2015	2015	PDV	139 279,00	0,00	30 699,00	0,00			30 699,00	108 580,00
Total PDV 2016	2016	PDV	413 634,00	7 000,00	9 000,00	0,00			9 000,00	411 634,00
Total PDV 2017	2017	PDV	1 331 312,00	3 525,00	409 320,00	0,00			409 320,00	925 517,00
Total PDV 2018	2018	PDV	2 275 806,00	8 837,00	613 197,00	0,00			613 197,00	1 671 446,00
Total PDV 2019	2019	PDV	2 899 994,00	0,00	336 749,00	0,00			336 749,00	2 563 245,00
Total PDV			7 060 525,00	19 362,00	1 398 965,00	0,00			1 398 965,00	5 680 922,00
Total PJA 2015	2015	PJA	317 280,33	0,00	0,00	0,00			0,00	317 280,33
Total PJA 2016	2016	PJA	517 868,00	0,00	35 250,00	0,00			35 250,00	482 618,00
Total PJA 2017	2017	PJA	496 900,00	0,00	0,00	0,00			0,00	496 900,00
Total PJA 2018	2018	PJA	440 100,00	0,00	0,00	0,00			0,00	440 100,00
Total PJA 2019	2019	PJA	4 055,00	0,00	0,00	0,00			0,00	4 055,00
Total PJA			1 776 203,33	0,00	35 250,00	0,00			35 250,00	1 740 953,33
Total DPA 2013	2013	DPA	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Total DPA 2014	2014	DPA	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Total DPA 2015	2015	DPA	31 133,00	0,00	0,00	0,00			0,00	31 133,00
Total DPA 2016	2016	DPA	47 807,00	0,00	5 500,00	0,00			5 500,00	42 107,00
Total DPA			78 740,00	0,00	5 500,00	0,00			5 500,00	73 240,00
Total PUH 2014	2014	PUH	150 000,00	0,00	0,00	0,00			0,00	150 000,00
Total PUH			150 000,00	0,00	0,00	0,00			0,00	150 000,00
FAU		FAU	200 225,00	5 030,23	125 570,14	0,00			125 570,14	79 685,09
FAU - Spécial artère		FAU - N.A							0,00	0,00
Total COVID 2020	2020	COVID	0,00	30 228 773,27	30 734 479,18	0,00			30 734 479,18	194 294,09
Ateliers thérapeutiques		MDS-MDA	0,00	297 794,82	297 794,82	0,00			297 794,82	0,00
Total Urgence Sanitaire	2020		0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00			1 000 000,00	0,00
		Convention							0,00	0,00
Total MDA 2009	2009	MDA	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Total MDA 2013	2013	MDA	30 000,00	0,00	0,00	0,00			0,00	30 000,00
Total MDA 2014	2014	MDA	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Total MDA 2015	2015	MDA	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Total MDA 2016	2016	MDA	225 355,00	0,00	0,00	0,00			0,00	225 355,00
Total MDA 2017	2017	MDA	147 730,00	0,00	0,00	0,00			0,00	147 730,00
Total MDA 2018	2018	MDA	86 565,00	0,00	85 240,00	0,00			85 240,00	1 325,00
Total MDA 2019	2019	MDA	545 985,00	0,00	270 760,00	0,00			270 760,00	275 225,00
Total MDA 2020	2020	MDA	0,00	218 447,00	0,00	0,00			0,00	218 447,00
Total MDA			1 035 645,00	218 447,00	354 000,00	0,00			354 000,00	898 093,00
Projets Associatifs MDS - MDA			151 444,13						0,00	151 444,13
Institut Gériatrique - Strasbourg		IGDV001	400 000,00						0,00	400 000,00
Asso Thélassémie - Maroc		17DIV001	0,00						0,00	0,00
Asso Citadine de Espoir		17DIV002	0,00						0,00	0,00
TOTAL GENERAL			16 415 928,93	34 396 374,50	34 146 029,12	0,00			34 146 029,12	16 666 274,31

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Présentation du compte de résultat

Sur les comptes 2020 de la Fondation, il n'y a pas d'impact de changements de regroupement des comptes de reports et utilisations des fonds dédiés en 2019. Les reports et utilisations des fonds dédiés étaient déjà inclus au niveau du résultat d'exploitation en 2019.

5.2 Détail des financements publics

Financements publics	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres (préciser)	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					79 000	79 000
Subventions d'investissements						
TOTAL	0	0	0	0	79 000	79 000

5.3 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 373 095
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	1 665 727
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 250 047
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	2 123 864
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 298 987
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	60 000
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	1 582 825
SOLDE DE LA RUBRIQUE	3 470 920

5.4 Tableau de suivi des projets accordés

PROJETS ENGAGES ET ACCEPTEES	Montants
Projets Pédiatriques	
- Projets Pièces jaunes	2 190 277
- Projets Programmes jeunes adultes	218 447
- Projets Activités les Amis de la Maison de Solenn	297 795
Total Projets Pédiatriques	2 706 519
Projets Fonds Aide urgence COVID - Soutien aux patients , aux soignants et aidants	
- Projets Hôpitaux Phase 1 - soutien aux hôpitaux ayant accueilli des transferts patients COVID	11 400 000
- Projets Hôpitaux Phase 2 - combattre l'isolement des Centres Hospitaliers en santé Mentale	7 275 000
- Projets dépistages soignants	500 000
- Projets autres Hôpitaux	948 469
- Projets solutions de Répit - répondre au besoin urgent des aidants de solution de répit	403 648
- Projets Espaces soignants	180 270
- Projets EHPAD - soutenir la réorganisation accélérée des EHPAD	10 221 386
- Maintenir le lien entre les patients et les personnes âgées confinés et leurs familles	3 089 278
- Un bon repas pour bien soigner - Protéger les soignants et alléger leur quotidien	899 377
Total Projets Fonds Aide urgence COVID	34 917 429
Projets Urgence Liban	1 000 000
Total	38 623 947

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

a) Contributions volontaires en nature non valorisées

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en 2019. L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement 2018-06.

Ces contributions volontaires en nature sont à la fois du bénévolat mais également des contributions en services rendus par nos partenaires historiques durant notre opération emblématique Pièces jaunes.

Au titre du bénévolat, la Fondation a bénéficié au cours de l'exercice 2020 de l'aide d'une dizaine de bénévoles, représentant un équivalent de trois temps pleins. Il s'agit d'une équipe qui se relaie, à tour de rôle, chaque jour au sein des différents services de la Fondation. Cette contribution n'étant pas significative au regard de nos comptes 2020, elle n'est pas valorisée dans l'annexe de nos comptes.

La Banque de France ainsi que la Poste mettent à disposition de la Fondation du personnel et du matériel pour réaliser la collecte, le tri et l'acheminement de la collecte des pièces métalliques.

Ces prestations et dons en nature n'ont pas pu être valorisées en raison de l'absence d'informations transmises par ces entités.

b) Contributions volontaires en nature valorisées

La Fondation a fait l'objet d'un montant de dons en nature de 2 215 677€ se répartissant comme suit :

- Dons en nature de tablettes pour les EHPAD à hauteur de 1 953 978€ ;
- Dons en nature produits d'hygiène, alimentaires, vêtements pour les soignants à hauteur de 261 699€.

6.2 Engagements hors bilan

Néant

6.3 Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6.87	1.00
Non cadres	8.63	
TOTAL	15.50	1.00

La moyenne de l'effectif sur douze mois est de 16,49 salariés en 2020 contre 14,37 salariés en 2019.

6.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 64 001 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 64 001 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

7 INFORMATIONS SPECIFIQUES RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE

7.1 Compte de résultat par origine et destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	82 137 454	82 137 454		
Cotisations sans contrepartie				
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	16 299 585	16 299 585		
Legs, Donations et assurances vies	3 470 920	3 470 920		
Mécénat	60 834 475	60 834 475		
Autres produits liés à la générosité du public	1 532 474	1 532 474		
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contre partie	1 311 126			
Autres produits non liés à la générosité du public	899			
3. Subventions et autres concours publics	79 000			
4. Reprises sur provisions et dépréciations	38 965	38 965		
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	297 795	297 795		
TOTAL	83 865 239	82 474 214		
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France	39 407 368	38 096 242		
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes	39 407 368	38 096 242		
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	2 899 733	2 899 733		
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	1 049 135	970 135		
4. Dotation aux provisions et dépréciations	45 178	45 178		
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	74 040	74 040		
TOTAL	43 475 454	42 085 328		
EXCEDENT OU DEFICIT	40 389 785	40 388 886		

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	2 215 677	2 215 677		
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	2 215 677	2 215 677	0	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	2 215 677	2 215 677		
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au Fonctionnement				
TOTAL	2 215 677	2 215 677	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales	38 096 242		1. Ressources liées à la générosité du public	82 137 454	
Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Versement à d'autres organisations			Dons manuels	16 299 585	
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	3 470 920	
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	60 834 475	
Versement à d'autres organisations			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 532 474	
2. Frais de recherche de fonds	2 899 733				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.1.1 Frais de recherche de Fonds					
2.1.2 Frais de gestion des legs					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	970 135				
TOTAL DES EMPLOIS	41 966 110		TOTAL DES RESSOURCES	82 137 454	
Dotations aux amortissements et dépréciations	45 178		Reprise sur provisions et dépréciations	38 965	
Report en fonds dédiés de l'exercice	74 040		Utilisations de fonds dédiés antérieurs	297 795	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	40 388 886		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	82 474 214		TOTAL	82 474 214	

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE			2 981 372	
Excédent ou insuffisance de la générosité du public			40 388 886	
Investissements ou désinvestissement nets liés à la générosité du public			-95 225	
DAP immo financées par la GP			4 243	
Affectation de l'excédent à la générosité publique en dotation non consommable			8 902	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE			43 288 178	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales Réalisées en France Réalisées à l'étranger	2 215 677.21		1. Contributions volontaires liées à la générosité du public Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	2 215 677.21	
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	2 215 677.21		TOTAL	2 215 677.21	

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	9 151 984.49	
Utilisation	297 794.82	
Report	74 040.00	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	8 928 229.67	

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

1- Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

1 - 1 - Principes généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2020 est établi conformément au modèle recommandé par le règlement comptable N° 2008-12 du décembre 2008 du comité de la réglementation comptable et aux dispositions de l'arrêté du 30 juillet 1993, relatif aux organismes faisant appel à la générosité publique (GP) pris en application de la loi du 7 août 1991 et du décret du 17 septembre 1992.

- Les emplois sont ventilés en trois catégories : les missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.
- Les ressources distinguent celles qui relèvent de la générosité publique (GP) de celles qui ont une autre origine.
 - o Les ressources liées à la GP sont constituées des dons, legs, assurances vie et mécénats. Les ressources affectées provenant de la générosité publique qui ne sont pas utilisées dans l'année sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs. Les ressources non affectées et non utilisées impactent le résultat comptable.
 - o Les autres ressources liées à la GP correspondent aux produits financiers issus des placements relatifs à la GP et aux annulations des projets conventionnés auprès des hôpitaux après décision du Conseil d'Administration
 - o Les produits non GP correspondent aux subventions et aux contributions financières
- Les ressources qui proviennent de la générosité publique financent les emplois relevant en priorité des missions sociales de la Fondation puis les immobilisations, les frais d'appel à la générosité publique, et dans les conditions précisées à l'alinéa suivant les frais de fonctionnement. Les fonds dédiés affectés à des programmes qui proviennent des exercices antérieurs ainsi que les annulations recyclées ¹ sont utilisés en priorité.
- La subvention d'accompagnement de l'AP-HP finance les dépenses de fonctionnement de la Fondation. Si ces ressources sont insuffisantes, le solde des dépenses de fonctionnement est financé par celles qui proviennent de la générosité publique.

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) recense l'ensemble des ressources et emplois de la Fondation. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement extraites de la comptabilité générale, les emplois par destination découlent de la comptabilité analytique.

La partie issue de la GP est reprise dans le CER.

¹ Part non utilisée des subventions initialement allouées à des hôpitaux.

1 - 2 - Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

Le tableau ci-dessous présente le passage entre les charges par nature et les rubriques du compte de résultat par origine et par destination. Il est construit à partir de la comptabilité analytique.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT EST DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de matières premières et autres	3 099 374				10 548		20 190				3 130 112
Autres charges externes	154 667				1 067 699		213 254				1 435 620
Charges locatives	18 072				60 311		46 461				124 844
Honoraires	88 313				268 932		134 015				491 260
Conception, création, fabrication	57 600				594 595		28 947				681 142
Missions, réceptions, déplacements	901 624				9 520		3 164				914 309
Frais postaux et frais télécom	1 896				178 009		3 732				183 637
Impôts et taxes	183				53 915		367				54 465
Salaires et charges sociales	312 054				613 291		592 181				1 517 525
Salaires Maisons de Solenn	221 997				0		0				221 997
Financements accordés	34 550 303				0		0				34 550 303
Dotations aux amortissements					2 122		2 121				4 243
Dotations aux provisions								45 178			45 178
Reports en fonds dédiés										74 040	74 040
Autres charges	389				39 895		779				41 063
Charges financières											0
Charges exceptionnelles	896				896		3 924				5 717
Participations des salariées au résultat											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	39 407 368	0	0	0	2 899 733	0	1 049 135	45 178	0	74 040	43 475 454

1 - 3 – Recalcul du stock de ressources reportées liées à la générosité du public « T7 clôture 2019 »

Conformément au règlement ANCC 2018-06, ce stock d'ouverture a été recalculé. Ce calcul a été effectué en conformité avec l'article 432-19 précisant que « le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs. »

En raison du modèle économique de la fondation, il a été considéré que les fonds propres, à l'exception de la dotation initiale et de la dotation complémentaire, étaient constitués de ressources issues de la générosité du public et que les immobilisations ont été financées par des fonds issus de la générosité du public.

1 – 4 Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2020

En application de l'article 611-2 du règlement ANC n°2018-06, la fondation a fait le choix de ne pas présenter de colonne comparative au titre de 2019. Le compte d'emploi annuel des ressources

2 - Notes sur les emplois

2-1- Missions sociales

Ces missions se traduisent par des subventions engagées au titre des projets accordés par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité d'orientation, pour un montant de 38 538 959 euros. Ils faut y intégrer également la quote-part des salaires et charges sociales et les frais de structure y afférent pour un montant de 868 409 euros dont 221 997 euros rémunération des salariés affectés à la Maison de Solenn soit un total pour les missions sociales de 39 407 368 euros.

2-2 Projets spécifiques Ls Amis de la Maison de Solenn

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Fondation finance et accompagne, directement, les ateliers de soins culturels, la recherche et les dépenses de formation de la Maison de Solenn ainsi que les salariés affectés à ces diverses activités.

	2020	2019
EMPLOIS	297 794	272 873
<i>Frais de personnel et vacations des Ateliers</i>	221 996	143 737
<i>Fonctionnement des Ateliers</i>	49 423	45 571
<i>Investissement et équipement des Ateliers</i>	4 653	4 457
<i>Recherche et formation</i>	21 721	79 108
<i>Frais d'appel à la générosité</i>		
SOLDE DE L'EXERCICE	26 411	4 886

2-3 - Frais de recherche des fonds

Ils se composent des frais du matériel de campagne pour les hôpitaux et les écoles, les partenaires et les frais de marketing direct, des frais d'édition des lettres hôpital soleil destinées aux donateurs, des frais de maintenance et de développement du Site internet dédié à l'opération Pièces jaunes, des frais de traitement de dons et de relations presse. Ils intègrent, également, la quote-part des salaires, charges sociales et frais de structure y afférent.

2 - 4 - Frais de fonctionnement

a – Les frais de communication institutionnels sont les frais relatifs essentiellement aux lettres d'information destinées aux partenaires de la Fondation, au rapport d'activité annuel, au site Internet de la Fondation et à la quote-part des frais de structure non affectés aux pôles opérationnels.

b – Les frais d'administration générale sont les frais de structure constitués essentiellement des salaires et charges sociales non affectés aux deux pôles opérationnels.

3 - Notes sur les ressources

3-1 Détail des ressources de l'année par type de missions sociales

Les ressources de l'année par type de mission sociale se ventilent comme suit :

Détail des Ressources par type de mission sociale	Montants
Ressources affectées au COVID	73 838 229
Ressources affectées à Pédiatrie	3 416 146
Ressources affectées à la Gériatrie	297 837
Ressources affectées à la Maison de Solenn	41 411
Ressources non ciblées	5 323 326
TOTAL	82 916 948

3- 2 – Ressources du projet spécifique : Les Amis de la Maison de Solenn

(en euros)	2020	2019
RESSOURCES (*)	324 205	277 758
<i>Dons + Assurances vie</i>	4 952	5 462
<i>Ressources Maison de Solenn (compte FHP)</i>		
<i>Fondation de l'entreprise l'Oréal</i>	15 000	15 000
<i>Evénement de l'année</i>		450 340
<i>Autre produits de la générosité</i>	21 459	180 608
<i>Prélèvement net (+) ou dotation nette (-) sur fonds dédiés</i>	282 794	-373 653
<i>Produits financiers</i>		

(*) Ces ressources comprennent les ressources de l'année pour 41 411 euros et les reports des variations de fonds dédiés pour un montant net de 282 794 euros

4 - Pour rappel CER 2019

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 - MISSIONS SOCIALES : NOUVEAUX ENCAGEMENTS		6 754 685
1 - 1 - Réalisées en France		
Actions réalisées directement	6 754 685	
Versement à d'autres organismes agissant en France		
1 - 2 - Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées directement		
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2 - 1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 409 075	2 409 075
2 - 2 - Frais de recherche des autres fonds privés		
2 - 3 - Charges liées à la recherche de subventions et d'autres concours publics		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	593 117	364 265
		9 528 025
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	9 756 877	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 950	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	678 411	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	89 012	
V - TOTAL GENERAL	10 530 250	
V - Part des acquisitions d'immobilisations bruts de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		9 528 025
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (1)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		3 350 469
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	9 016 853	9 016 853
1 - 1 - Dons collectés	5 931 843	5 931 843
- Dons manuels non affectés	1 265 258	1 265 258
- Dons manuels affectés	4 666 584	4 666 584
1 - 2 - Legs collectés	2 331 293	2 331 293
- Legs et autres libéralités non affectés	763 115	763 115
- Legs et autres libéralités affectés	1 568 178	1 568 178
1 - 3 - Autres produits liés à la générosité du public	753 717	753 717
2 - AUTRES FONDS PRIVES		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	105 000	
4 - AUTRES PRODUITS	123 852	
1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	9 245 704	
II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 284 546	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		606 135
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - TOTAL GENERAL	10 530 250	9 622 988
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		9 528 025
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		3 445 431
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		

